

Compte-rendu de la réunion du 19 juin 2014

Sont présents

Magalie Andria
Benoît Aveline
Erwan Durandet
Cédric Fouquet
Virginie Houitte
Christelle Lanson
Séverine le Barber
Hélène Monteil
Léna Neveu Ligeron
Isabelle Weyrich

I° La Kermesse

La coop va payer les glaces et le sucre. Le Proximarché reprend les invendus de glaces et les mamans qui veulent peuvent racheter le sucre.

Madame Maison fera un bilan de la kermesse au conseil d'école.

Quelques remarques :

- Carabine un peu trop puissante?
- Penser à acheter des épuisettes pour la pêche au canard des petits
- Pour emballer les cadeaux de la pêche à la ligne, préparer des pochettes à l'avance
- Plus anticiper sur la recherche de lots, l'achat et l'emballage des cadeaux de la pêche à la ligne
- Se répartir le démarchage et surtout la récupération des lots
- Etiqueter les gâteaux pour faciliter le choix et donc la vente

Demander à Madame Maison si elle a une notion des stands qui marchent le mieux et éventuellement l'an prochain essayer de faire un pointage sur les accès aux stands afin de faire un choix plus précis des jeux en bois loués.

Christelle, Virginie et Isabelle font un inventaire des stocks qui restent au sous-sol de l'école jeudi à 18h avant le conseil d'école.

Cédric a envoyé un mot pour l'Echo de fin juin pour remercier les parents qui ont fait le succès de la vente des gâteaux le 30 mai et de la kermesse.

Cédric envoie un mot pour l'Echo de cet été pour demander aux Martarais s'ils ont un frigo-congélateur à céder pour l'école. Il en profitera pour annoncer la réunion de rentrée de l'école et de l'APEM.

II° Le Conseil d'école

A propos de l'accueil périscolaire

Cindy qui fait l'étude surveillée a expliqué à Séverine que l'étude a lieu de 17h à 18h. Après 18h les

enfants qui ont fini leurs devoirs peuvent jouer et les parents peuvent à partir de cette heure venir chercher leur enfant.

Isabelle envoie un mail à Madame Maison pour lui dire que les parents se posent des questions suite à la distribution des documents sur la réorganisation de l'accueil périscolaire et voir si certaines questions peuvent être évoquées au CE en lien avec d'autres déjà transmises :

- Faire repréciser le fonctionnement de l'étude surveillée et notamment l'heure à laquelle les parents peuvent venir chercher leur enfant.
- Expliquer la différence de tarification entre la « garderie » et l' « étude »? (pas de forfait pour la garderie comme pour l'étude).
- Préciser les critères de sélection des enfants en cas de manque de place.

III° La préparation de la rentrée prochaine

La réunion de rentrée

Cédric propose d'offrir un goûter aux enfants le vendredi 12 septembre à partir de 16h30 et d'en profiter pour faire un peu de publicité pour la réunion du soir et de susciter les adhésions (le document avec le bulletin d'adhésion, la présentation de l'APEM, l'annonce du goûter offert sera distribué aux familles quelques jours avant)

Il faut prévoir une quinzaine de gâteaux (organisation à peaufiner par mail)

Isabelle envoie un mail pour proposer l'idée à Madame Maison.

A la réunion du 12 septembre, Magalie présentera succinctement les dépenses et les recettes de l'année 2013-2014 pour sensibiliser les parents à l'importance de l'implication de chacun.

Pour faire face à l'augmentation des dépenses en lien avec l'augmentation des effectifs, les membres présents sont favorables à l'unanimité à une augmentation de la cotisation. (le montant est le même depuis de très nombreuses années). Elle sera soumise au vote des adhérents de l'APEM lors de l'AG du 22 septembre 2014 comme le prévoient les statuts.

Le renouvellement du bureau

Des membres du bureau envisagent de démissionner et chacun peut commencer à réfléchir s'il est intéressé pour occuper certains des postes du bureau.

**L'Assemblée Générale aura lieu le lundi 22 septembre à 20h30 à la salle Ara Martis
(ordre du jour communiqué à la rentrée)**